



APPEL A PROPOSITIONS

FINANCEMENT DE MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

(Colloques, séminaires, ateliers, formations...)

1. OBJECTIF ET ELIGIBILITE

Dans le cadre de ses actions d'animation scientifique et de communication, le LabEx CeMEB finance l'organisation de manifestations scientifiques. Le financement accordé concerne deux types possibles :

Type A (Prioritairement) : organisation de colloques, ateliers, séminaires, formations (thématiques ou techniques) à destination des personnels scientifiques et/ou techniques, et organisées en Occitanie. Les manifestations soutenues doivent concerner une partie significative de la communauté scientifique CeMEB, et présenter une valeur ajoutée par rapport aux manifestations passées ou en cours.

Type B (Exceptionnellement) : frais d'organisation ou de participation à une manifestation d'envergure nationale ou internationale organisée à l'extérieur de la région Occitanie, mais ayant un fort impact politique ou médiatique sur les questions de recherche en environnement / biodiversité. Les actions soutenues dans ce cadre peuvent concerner par exemple la représentation ponctuelle de la communauté scientifique au sein d'instances internationales (IPBES, COP...), l'organisation de manifestations de promotion des travaux de recherche, ou encore la sensibilisation du grand public aux enjeux de la biodiversité.

Les manifestations doivent être centrées sur l'un des domaines prioritaires de CeMEB (<http://www.labex-cemeb.org/fr>). La demande doit être portée par un ou plusieurs membres des unités CeMEB.

2. MONTANTS ALLOUES ET MODALITES DE FINANCEMENT

Les dotations peuvent aller jusqu'à **3000 € par manifestation**. A l'étude du dossier, le LabEx arbitrera entre l'une ou l'autre des modalités de financement suivantes :

Modalité 1 - Prioritairement : prise en charge directement par CeMEB de frais liés à l'organisation de la manifestation. Dans ce cas, les organisateurs devront adresser à cemeb-gestion@umontpellier.fr le devis correspondant à la prestation/mission qu'ils souhaitent réaliser, à hauteur du montant alloué par le LabEx.

Les dossiers de demande de soutien devront indiquer le montant global demandé, et spécifier obligatoirement les dépenses précises qui seraient prises en charge par CeMEB.

Dépenses éligibles : missions, frais de bouche (traiteur), prestation vidéo.

Pour tout autre type de dépense, contacter pour avis cemeb-gestion@umontpellier.fr

Note : prendre connaissance des conditions de commandes réalisées par CeMEB (prestataires UM, cadrage, etc.) dans le Guide des Procédures Administratives de l'UM disponible ici : <http://www.labex-cemeb.org/fr/guide-des-procedures-administratives>

Aucune facture correspondant à une commande non-émise par le LabEx ne pourra être réglée.

Modalité 2 - Exceptionnellement : versement d'une subvention. Cette modalité nécessitant une instruction devant le conseil d'administration de l'Université, le versement nécessitera un délai de 4 à 5 mois après l'annonce des résultats de la sélection. Les porteurs prennent la responsabilité de gérer la subvention allouée par CeMEB, si celle-ci ne peut être versée qu'après la date de la manifestation.



3. CALENDRIER PREVISIONNEL

Session		Dépôt des demandes	Analyse et annonce des résultats	Concerne des manifestations prévues
2023	Hiver	1 ^{er} au 31 janvier	1 ^{er} au 28 février	De mai 2023 à décembre 2023
	Printemps	1 ^{er} au 31 mai	1 ^{er} au 30 juin	De septembre 2023 à avril 2024
2024	Hiver	1 ^{er} au 31 janvier	1 ^{er} au 28 février	De mai 2024 à décembre 2024
	Printemps	1 ^{er} au 31 mai	1 ^{er} au 30 juin	De septembre 2024 à décembre 2024

4. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature (formulaire disponible sur le site Internet) doivent : (1) émaner d'une des unités membres de CeMEB, (2) être signés par le porteur et la direction de cette unité, et (3) être envoyés sous forme d'un **document Word ou PDF unique** à cemeb-soumission@umontpellier.fr;

Les termes et modalités du présent AAP pouvant être modifiés d'une session à l'autre, il est recommandé aux porteurs de se référer aux conditions et documents de la session en cours au moment de la soumission.

Se référer au Guide des procédures administratives Cemeb (UM) au moment d'élaborer le dossier : <http://www.labex-cemeb.org/fr/guide-des-procedures-administratives>

5. ENGAGEMENTS DES PORTEURS

Les porteurs s'engagent à faire figurer le logo du Labex CEMEB ainsi que celui de France 2030 dans les documents liés à la manifestation financée.

Les porteurs s'engagent à mentionner le soutien apporté par l'Etat au titre du Plan d'investissements France 2030 - Programme d'excellence I-SITE Montpellier - dans ses propres actions de communication et ses publications, liées au projet (exemple : « Ce travail a bénéficié d'une aide de l'Etat au titre du Programme d'Excellence I-SITE de l'Université de Montpellier, dans le cadre du Plan d'Investissement France 2030 » ; « This mission was publicly funded through the I-SITE Excellence Program of the University of Montpellier, under the Investissements France 2030. »).



Annexe 1 - Thèmes de recherche du LabEx CeMEB

Les recherches du Centre Méditerranéen de l'Environnement et de la Biodiversité (LabEx CeMEB - <http://www.labex-cemeb.org>) s'intéressent à la dynamique et au fonctionnement de la biodiversité et des écosystèmes dans un contexte de changements environnementaux marqués, induits en particulier par les activités humaines. Ses activités s'articulent autour de 4 grands thèmes :

Patrons de la biodiversité : comment la biodiversité est-elle organisée dans le temps et dans l'espace?

La question de l'organisation spatiale et temporelle de la biodiversité et de la façon dont cette organisation est affectée par les activités humaines fait débat. Même si la connaissance de la diversité taxonomique est une facette très bien connue de la biodiversité, elle n'en demeure pas moins incomplète et fortement biaisée en faveur du niveau spécifique, de la mégafaune, des systèmes tempérés et des anthropo-systèmes.

L'organisation spatio-temporelle des différentes facettes de la biodiversité (génétiques, taxonomiques, fonctionnelles, trophiques) devraient être documentée de façon beaucoup plus détaillée, ce qui doit permettre de combler les importantes lacunes actuelles en matière de connaissances et d'appréhender de nombreuses questions fondamentales restées sans réponse.

Processus de la biodiversité : quels sont les processus évolutifs et écologiques qui génèrent et maintiennent la biodiversité ?

Comprendre l'adaptation, la diversification et les interactions intra/interspécifiques en tant que processus évolutifs et écologiques clés qui façonnent la biodiversité exige une approche théorique solide pour intégrer les niveaux organisationnels et les échelles spatio-temporelles, et pour passer des génomes aux individus, aux écosystèmes et aux modèles planétaires de biodiversité. La question pourra être abordée en explorant les génotypes, les phénotypes et leurs interactions, ainsi que la façon dont ils façonnent les relations entre les individus, les espèces et les communautés.

Fonctions de la biodiversité : comment les différentes facettes de la biodiversité affectent-elles les propriétés des écosystèmes ?

La biodiversité est essentielle au fonctionnement des écosystèmes, mais il subsiste des questions urgentes auxquelles il faut répondre et de nouvelles théories à développer pour comprendre l'ampleur des effets de la biodiversité. Il est essentiel de comprendre comment les interactions et variations des paramètres abiotiques et du remplacement des entités biologiques peuvent influencer les relations entre la biodiversité et le fonctionnement des écosystèmes, des gènes aux communautés. Il est nécessaire de combiner les méthodes pour comprendre les conséquences de la variation de la diversité horizontale (au sein d'un niveau trophique) et verticale (entre les niveaux trophiques) sur le fonctionnement des écosystèmes.

Biodiversité et Société : comment maintenir le niveau de contribution de la nature à la qualité de vie des populations ?

Le concept de services écosystémiques forgé au début des années 2000 a récemment été remis en question par l'IPBES qui a suggéré de le remplacer par le concept de "contributions de la nature à l'homme" (NCP) afin de mieux prendre en compte la pluralité des perspectives relatives aux relations entre l'humanité et la nature. La perspective écologique/économique devrait donc être élargie aux composantes sociologiques et aux contributions des populations locales, y compris celles des peuples autochtones. Cette approche unifiée permet d'aborder à la fois la question de la conservation/gestion de la biodiversité, et des bases biologiques des services écosystémiques.

Web : <http://www.labex-cemeb.org/>



Email : cemeb-soumission@umontpellier.fr

Annexe 2 - Unités de recherche éligibles

AMAP - Botanique et Modélisation de l'architecture des plantes et des végétations

<http://amap.cirad.fr/fr/index.php>

CBGP - Centre de biologie pour la gestion des populations

<http://www6.montpellier.inra.fr/cbcp>

CEE_M Centre d'économie de l'environnement

<http://www.cee-m.fr>

CEFE - Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive

<http://www.cefe.cnrs.fr/fr>

ECO & SOLS - Ecologie fonctionnelle et biogéochimie des sols et des agrosystèmes

<http://www.umr-ecosols.fr/index.php/fr>

ECOTRON

<http://www.ecotron.cnrs.fr>

IHPE - Interactions Hôtes-Pathogènes-Environnements

<http://ihpe.univ-perp.fr>

ISEM - Institut des sciences de l'évolution de Montpellier

<http://isem-evolution.fr>

MARBEC - Marine Biodiversity, Exploitation et Conservation

<http://www.umr-marbec.fr/fr/>

MIVEGEC

<http://mivegec.ird.fr/fr/>